

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 79 (1991)

Heft: 6-7

Artikel: Vaud : la dialectique associations-bureau

Autor: Mathys-Reymond, Christiane

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-279726>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vaud : la dialectique associations-bureau

Christiane Mathys-Reymond, présidente de l'ADF-Vaud, rend compte ci-dessous de l'entretien qu'elle a eu récemment avec Françoise Pasche, nouvelle déléguée vaudoise à l'égalité.

Je crois rêver. Vous êtes-là, en face de moi, dans votre bureau tout neuf, des piles de documents en attente d'étagères, une grande baie sans rideaux pour que notre cathédrale s'étale bien chez vous.

Si vous saviez notre longue attente !

Il y a un peu plus de deux ans, fraîchement élue à la présidence de l'Association vaudoise pour les droits de la femme, je me trouvais catapultée dans le dossier haut en paperasses du Bureau de l'égalité. Excellente école pour faire mes premières armes : échanges parfois vifs mais toujours vrais parce que soutenus par la volonté de parvenir au but, découverte de féministes de toute appartenance politique, remise constante de notre projet sur la table jusqu'à l'obtention et du bon fond et de la bonne forme, ni trop littéraire, ni trop juridique !

Nos clivages politiques nous avaient acculées à la constitution de deux sous-groupes, l'un préconisant un bureau d'état, l'autre, un bureau privé. Nos travaux furent reconnus publiquement lors du débat du 1er février 1989, devant une salle des vigneronnes débordantes de femmes : du jamais vu !

Janine Coderey, députée libérale, présentait le projet privé et Monique Mischler, députée socialiste, le projet d'Etat.

Avant de donner la parole à notre toute nouvelle Mme Egalité, j'ai à cœur de remercier celles qui, dès 1987 déjà, ont pris l'initiative de réunir des femmes de tous



Françoise Pasche.

bords en vue de créer notre bureau de l'égalité. Je pense en particulier aux anciennes présidentes du Claf et de l'ADF-Vaud, Mmes Janine Viret et Odile Jaeger. Et, remontant plus haut, à cette pionnière en la matière que fut Monique Mischler qui, en septembre 1981 déjà, proposait par une motion au Grand Conseil la création d'un Bureau à la condition féminine. Les députés d'alors n'avaient même pas voulu d'un secrétariat !

Merci aussi à toutes les femmes qui ont consacré un nombre incalculable de séances à peaufiner nos projets. Cette première interview de Françoise Pasche leur est dédiée.

Trêve de souvenirs en effet. Le présent s'impose en la personne d'une belle jeune femme au regard direct, voix assurée et ronde et chaleureuse poignée de mains.

Ch. Mathys-Reymond – A la mi-octobre 1990, un communiqué paru dans 24 Heures annonçait votre désignation en tant que « Madame Egalité » du canton de Vaud. Avez-vous eu conscience que dès ce moment les féministes vaudoises souhaitaient vous connaître ?

Françoise Pasche – Bien sûr, mais comme le communiqué l'indiquait, j'étais alors coordinatrice du Service social de psychiatrie adulte à Nant et je travaillais à la rédaction de Mon mémoire. Autant bien finir une étape avant de commencer la suivante.

C. M.-R. – Pouvez-vous nous expliquer le fonctionnement du bureau, et préciser, à

l'intention des lectrices pour qui ce chapitre est nouveau, à quel département il se rattache ?

F. P. – L'activité du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes a débuté le 7 janvier 1991, et je suis assistée, depuis le 1^{er} mars 1991 par une secrétaire à 50 %. Le Bureau est rattaché au Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, plus spécifiquement au service de l'emploi.

C. M.-R. – Qu'est-ce qui vous a motivée à devenir Madame Egalité ?

F. P. – J'accorde une grande importance à la présence et à la participation active des femmes dans la société. A ce niveau, j'estime indispensable de poursuivre l'analyse des obstacles et contraintes spécifiques que rencontrent les femmes. Puis de prendre des mesures pour que chacune ait des chances réelles de tendre à la réalisation de ses choix.

C. M.-R. – Au point où vous en êtes, pouvez-vous déjà voir des priorités ?

F. P. – Le domaine de l'emploi demande une attention soutenue, mais il est indispensable d'avoir une vision globale de la situation de la femme. C'est pourquoi le premier programme du Bureau, auquel je travaille actuellement, s'étend aux domaines prioritaires suivants : éducation, enseignement, famille, participation de la femme aux niveaux social, politique et économique.

C. M.-R. – Comment envisagez-vous la collaboration avec les associations féminines ?

F. P. – Je souhaite qu'une collaboration étroite se développe avec les différentes associations féminines et que nos tâches respectives soient complémentaires.

C. M.-R. – Avez-vous déjà pris des contacts ?

F. P. – Mais oui. Et ces premières prises de contact m'ont permis non seulement de me présenter, mais également d'être informée des diverses préoccupations.

Je pourrai ainsi en tenir compte dans l'élaboration du programme du bureau.

C. M.-R. – Et la commission consultative ?

F. P. – Le programme une fois déterminé, il sera proposé à la commission consultative ; celle-ci reste à constituer, contrairement à la situation initiale d'autres cantons.

C. M.-R. – A quand donc le prochain rendez-vous officiel avec le Bureau ?

F. P. – Au cours d'une prochaine conférence de presse où les mesures prioritaires du Bureau seront présentées.

C. M.-R. – Alors bon vent à votre Bureau !

Christiane Mathys-Reymond

(réd) – Christiane Mathys-Reymond avait intitulé ce texte « Une si longue marche jusqu'à vous ». La rédaction de « Femmes suisses » souhaite pour sa part que, au bout de cette « longue marche », la rencontre soit vraiment fructueuse, et que le bureau vaudois déploie la même efficacité que ses jumeaux des autres cantons romands...